



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2013**

A 18H00

Mairie de RIVOLET

69640

Présents : Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Gilles AUTHIER, Emmanuel FELLOT, Nadine BIARD, Raymonde MUTABAZI, Annick THOMASSET, Jacqueline MINOT

Secrétaire de séance : Annick THOMASSET

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande la suppression du point 4 de l'ordre du jour concernant « la délibération – mise à disposition de personnel-voirie ». Cette modification est acceptée à l'unanimité.

Une remarque est apportée au compte rendu du Conseil municipal du 14 novembre 2013 concernant le paragraphe « Informations diverses ». Dans la partie « fresque de l'école », le Conseil municipal demande des compléments d'informations sur le projet avant de se prononcer.

Ce compte rendu sera soumis à approbation, en prenant compte de cette modification, lors du prochain Conseil municipal.

1. DELIBERATION – MISSION ASSISTANCE JURIDIQUE – CENTRE DE GESTION – ANNEE 2014

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, accorde le renouvellement de la cotisation annuelle de l'assistance juridique du Centre de Gestion du Rhône pour l'année 2014.

2. DELIBERATION – DOSSIER AMENDES DE POLICE, REPARTITION 2013 – DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Suite au dossier de demande de subvention déposé, 8 439 € doivent être versés à la commune pour financer la création d'un plateau ralentisseur sur la RD504 en centre bourg au droit de l'école.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de versement de la subvention.

3. DELIBERATION – DETR 2014

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur le sous-préfet au sujet de la demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2014.

Monsieur le sous-préfet demande une nouvelle délibération du Conseil municipal qui prenne en compte les nouvelles données chiffrées des travaux à effectuer.

Le coût des travaux pour la création d'un restaurant scolaire dans la salle communale est estimé à 511 150 €HT.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce montant pour la réalisation de ce projet.

4. INFORMATIONS DIVERSES

- Prochains conseils municipaux

Les dates des prochains conseils municipaux sont le jeudi 16 janvier 2014 à 20h30, le jeudi 13 février 2014 à 20h et le jeudi 20 mars 2014 à 20h.

- Auberge

Les élus, membres de la commission « Auberge », vont prendre contact avec les personnes ayant déposé leur candidature en mairie.

La commission « Auberge » propose au Conseil municipal une baisse du montant du loyer de l'auberge (habitation et commerce). La somme mensuelle de 800 € est validée par le Conseil.

- Abattement des taxes d'habitation

Suite à une erreur effectuée par le cabinet-conseil ACTIPUBLIC mandaté par la CAVIL au sujet des taux d'abattements en matière de taxe d'habitation, Monsieur le Maire souhaite attendre avant de prendre des décisions, le cabinet-conseil ACTIPUBLIC doit faire des propositions.

- Rythmes scolaires

Madame Nadine BIARD présente la proposition de la commission « Ecole » concernant le nouveau rythme scolaire pour la prochaine rentrée.

- Absence exceptionnelle

Madame Béatrice BOUGAIN demande au Conseil municipal si une autorisation d'absence exceptionnelle peut être accordée à Madame Véronique PEYRACHE, employée communale, pour cause de funérailles dans sa famille. Le Conseil municipal accepte cette demande.

8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Téléphone : 04 74 67 33 55 – Télécopie : 04 74 67 38 11 – e-mail : accueil@rivolet.mairies69.net